

Extrait du Royaliste.org

<http://www.royaliste.org>

Deuxième partie - Principes

- Univers - Bibliothèque - MAURRAS, Charles - Mes idées politiques -



Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2007

Royaliste.org

- [La vérité](#)
- [La force](#)
- [L'ordre](#)
- [L'autorité](#)
 - [Nature de l'autorité](#)
 - [Les conditions de l'autorité. vraie : l'éducation des chefs](#)
 - [Exercice de l'autorité : le pouvoir](#)

- [La liberté](#)
- [Le droit et la loi](#)
 - [Précisions sur la nature de la loi](#)

- [La propriété](#)
- [L'hérédité](#)
- [Devoir de l'héritage](#)
- [La tradition](#)

La vérité

Oui, Monsieur, oui, Madame, c'est parce que « le discours est dur » que l'efficace en sera douce ; c'est parce que le livre est « amer à la langue » que, plus bas, il sera tonique et guérissant.

Les poteaux dressés sur les routes ne mettent pas leurs indications en un style doux et fleuri : ils affichent le style de leur utilité. Nets, directs, insistants et autoritaires, ils ne disent point : *si je me trompe*, ils ne doutent point d'eux ils ne s'excusent pas de lancer rudement aux yeux des gens qui passent les flèches de la direction et les chiffres de la distance. Mais le voyageur s'en plaint il ? Pour peu qu'il ait le coeur à philosopher, il rend grâce à l'auteur de brutalités profitables dont il ne se sent même pas tyrannisé.

A lui de ralentir ou de presser le pas, de suivre ou de changer son orientation. La pierre milliaire dit seulement en termes clairs ce qui est, et ce dont il faut qu'il tienne compte. Plus la donnée précise bornera la pensée et plus, en raison même de cette borne étroite, les fantaisies du coeur, les voeux de l'imagination, les besoins, les commodités et les intérêts personnels obtiendront de sécurité et pourront se donner carrière. Une indication incertaine., une donnée ou vague ou fausse, en paraissant flatter l'arbitraire du promeneur, restreindront la liberté de ses mouvements, de son repos, diminueront ses pouvoirs réels, car les risques attachés aux conséquences d'un itinéraire nonchalant ou capricieux : ; se trouveront multipliés par l'insuffisance de son information.

C'est une grande erreur de penser que les *contingences*, comme on dit, s'accommodent plus aisément d'un principe lâche et flottant : bien au contraire, toute indécision des principes complique l'étude des faits, aussi bien que leurs traitements ; l'incertitude se trouve ainsi introduite au seul point d'où pouvait leur venir un peu de lumière, aux complexités de la terre se seront ajoutées des ombres dans le ciel.

La vérité, soleil dur mais clair, se contente d'établir de haut ce qu'il faut savoir et penser avant que d'agir. Elle montre le bien, elle marque le mal, elle fait distinguer les proportions suivant lesquelles l'un et l'autre se rencontrent et se mélangent dans la variété infinie de nos cas humains. Une fois éclairé ainsi, l'homme est loin d'avoir résolu les problèmes de sa vie pratique, mais il tient de quoi les résoudre, et si, comme cela lui arrive trop fréquemment, il ne trouve guère à choisir qu'entre des maux, il discernera mieux lequel sera le moindre, son effort pourra s'appliquer à la fuite du pire, ce qui fait peut être le plus grand point du gouvernement de soi même ou d'autrui.

Non seulement la vérité est défendue par ce qu'elle a de naturellement général, d'élevé, d'abstrait et d'étranger à l'homme, mais pour se décider à gravir jusqu'à elle, il faut un élan généreux de la pensée au delà du présent, un large calcul d'avenir. Pour adhérer à cette vérité que tout voile, il faut en outre un effort de la volonté imposant silence, à bien des instincts.

La vérité (je ne dis pas la sincérité, je dis la vérité entière, l'accord d'un langage et d'une pensée avec les réalités du dehors), la vérité peut être encore autre chose que la suprême volupté de l'intelligence : c'est l'habileté souveraine, c'est la force toute puissante.

La sincérité n'est pas la vérité. L'intention la plus droite et la plus ferme volonté ne peuvent pas faire que ce qui est ne soit pas.

Ne sous estimons aucune vertu, mais rendons justice aux vertus de l'évidence. Il n'y a pas de sourire, de grimace ou de papotage de beaux esprits qui puisse tenir contre elles. Les décisions qu'elles entraînent sont graves, parfois pénibles, dans la vie de l'esprit, la vie extérieure ne s'en accommode pas toujours, mais le service qu'elles rendent est tel qu'elles emportent tout.

Le vrai vaut par lui même. Mais il y a des vérités amères et des vérités douces. Il y en a d'utiles, il y en a de dangereuses. Il y en a qu'il faut réserver pour les sages et d'autres qui conviennent à la nourriture de tous.

Quelques révolutionnaires purement oratoires et mystiques peuvent estimer que, fable ou vérité, c'est toujours bien assez bon pour le peuple ! Nous croyons que le peuple n'a pas des besoins moins exigeants que l'élite. Il lui faut de la vérité comme du pain. Le mensonge historico politique vous empoisonne un peuple tout aussi proprement que le cyanure de potassium.

Un dédain qui ne s'exprime pas n'agit pas. Au contraire, une erreur et un mensonge qu'on ne prend point la peine de démasquer acquièrent peu à peu l'autorité du vrai.

La force

Il y a des faiblesses tyranniques, des débilites méchantes et des vaincus dignes de l'être, comme il y a des victorieux bienfaisants, des héros de l'énergie et de la puissance à qui l'humanité doit d'immenses progrès, des colosses de santé et de force qui ont mérité la bénédiction du passé et de l'avenir. La force en elle même, dépouillée de ses caractères adventices et circonstanciels, la force qui n'est encore au service ni du bien ni du mal, la force nue est par elle même un bien, et très précieux, et très grand, puisque c'est l'expression de l'activité de l'être. Il est imbécile d'en vouloir ignorer les bienfaits.

Il ne faut pas se lasser de le redire, pour décourager le sophisme malfaisant : la force par elle-même, réduite à elle-même, est un bien. Cela ne veut pas dire qu'elle fait toujours bien ou qu'il n'y a pas de plus grand bien.

Bonne en elle-même, elle est aussi capable des plus grands bienfaits comme de défendre la patrie, de punir le crime, de venger l'honneur ou de protéger l'innocence.

Mais comme elle est capable de tout, il lui faut comme première garantie une règle et, mise au service de la meilleure cause, un ordre. L'ordre contribue à la rendre entièrement et complètement efficace. Mais l'ordre la retient aussi au service de ce qu'elle prétend servir ; l'ordre l'empêche de se retourner malgré elle contre ce qui lui est cher. Toute force désordonnée est exposée à ce péril.

Pour modérer la force il reste la Raison, c'est à dire le sens de la mesure et des proportions intellectuelles, il reste ce sens civique qui ajoute aux ordres supérieurs de l'esprit je ne sais quel principe de cordialité, de bonhomie, je voudrais oser dire de charité, qui ne veut pas la mort du coupable, mais qui veut, et qui veut bien, son amendement.

Il reste aussi cette clarté, cette franchise, suite naturelle de la rectitude de l'esprit, qui ne permet ni hypocrisie ni déguisement, mais qui va droit devant soi, visière haute et poitrine découverte, cette sérénité tranquille qui convient à ceux qui ont assumé librement de nobles missions.

Les théories de la force ne sont pas du tout en contradiction avec la doctrine de solidarité, et, de toute façon, l'entraide humaine a besoin d'être forte pour se protéger ou pour être protégée contre la violence.

S'il n'y a au monde que la force qui vaille, il apparaît indispensable d'être forts ; s'il y a autre chose, si, comme nous le pensons, il y a mieux, et beaucoup mieux, il est plus nécessaire encore d'être fort et puissant pour sauver ou pour développer ces vrais biens.

L'ordre

Comme il ne saurait exister de figure sans le trait qui la cerne et la ligne qui la contient, dès que l'Être commence à s'éloigner de son contraire, dès que l'Être est, il a sa forme, il a son ordre, et c'est cela même dont il est borné qui le constitue. Quelle existence est sans essence ? Qu'est ce que l'Être sans la loi ? A tous les degrés de l'échelle, l'Être faiblit quand mollit l'ordre ; il se dissout pour peu que l'ordre ne le tienne plus.

L'ordre n'est qu'un moyen. C'est un point de départ. Rétablir l'ordre restitue une atmosphère favorable à l'action de l'esprit comme à celle du corps. Cet ordre rend l'oeuvre possible ou meilleure. Il lui garantit la durée, lui fournit des auxiliaires ou des protecteurs.

La règle humaine ne consiste pas à tuer, à détruire, ni à anéantir le sujet qu'elle doit, au contraire, développer en le maintenant dans sa voie.

Nécessité de *subordonner* pour coordonner et pour ordonner, il n'y a point de faribole d'orateur qui puisse aller contre cette mathématique !

Se conformer à l'ordre abrège et facilite l'oeuvre Contredire ou discuter l'ordre est perdre son temps.

L'ordre, on l'a dit, est une justice supérieure.

Pour l'ordre historique et politique, *avoir* n'est rien, si l'on n'est en mesure de *garder* aussi.

A la guerre comme dans la paix, l'ordre est précieux entre tous les biens. Avec sa fausse dureté, avec sa rigueur apparente, il économise les existences, comme il mesure et utilise les efforts.

Le soldat qui se plaint de l'ordre est ennemi de lui même. L'aveugle bonté qui fait chorus avec ce soldat est une ennemie du soldat. Ennemie inconsciente et involontaire ; qu'importe l'intention si elle renvoie à la mort ?

Justement parce qu'il est ingrat et léger, parce que l'oubli et l'instabilité lui sont ordinaires, l'homme s'est aperçu de bonne heure qu'il lui faut rechercher, dans le Temps qui change sans cesse, des points de repère immobiles, d'invariables points d'appui, toutes les fois qu'il tient à réaliser un dessein de quelque importance, qu'il veut être fidèle à son but et à son amour.

J'écris à dessein ce dernier mot, qui n'exprime que le sentiment des personnes ; car si les passions fortes ont leurs rites anniversaires, si un retour de certaines dates entraîne un retour naturel de la pensée sur les mystères douloureux ou joyeux de la vie du coeur, à plus forte raison, quand il ne s'agit plus d'un seul être, mais d'une société, d'une religion, d'une cause, sera t il nécessaire d'éterniser à leurs dates les souvenirs heureux ou funestes.

N'OUBLIER PAS : c'est le point de départ de tout ordre et de toute loi.

L'autorité

Lorsque le premier mouvement d'enthousiasme est passé, nul ordre ne peut naître que de l'autorité.

Nature de l'autorité

L'idée que l'autorité se pût construire par en bas ne serait pas entrée dans la tête de nos grands parents qui étaient sages.

Elle n'est fabriquée, au vrai, ni d'en bas, ni d'en haut.

L'autorité est *née*. Dans les individus, les familles, les peuples, elle est un don où la volonté des hommes a fort peu à voir.

L'observation la plus vulgaire est tout à fait d'accord ici avec le texte catholique *omnis potestas a Deo*. Dans une des plus vieilles « lettres à Françoise », M. Marcel Prévost rappelle à sa nièce comment, après avoir passé son baccalauréat, elle sut obliger le secrétaire de la Faculté à lui montrer ses notes, au mépris des règlements de

l'Université et des lois de l'État. *Vous avez un grand don, Françoise, c'est l'autorité*, observait sentencieusement l'oncle Marcel. Croyait-il si bien observer ? Allait-il jusqu'au bout de ce qu'il observait ?

L'autorité, saisie ainsi à la naissance, est quelque chose de simple et de pur. Certains types humains le possèdent, les autres en sont démunis.

En laissant de côté ceux qui ne savent que subir, l'homme de liberté, reconnaissable à la fierté d'un cœur que rien ne dompte, diffère de celui que la dignité caractérise et qui inspire surtout le respect : l'homme d'autorité diffère des deux autres. Sa liberté s'impose naturellement à la liberté d'autrui, sa dignité est rayonnante, elle entraîne et transporte. Ce n'est pas le respect ni l'admiration, sentiments inertes, c'est une docilité enthousiaste, qui lui répond.

Loin d'être irrationnels, les vœux instinctifs vont plus vite que la raison consciente, et la logique clairvoyante n'en est pas plus absente que des passions d'un grand amour. L'auteur de la Vie nouvelle nous dit qu'à la première vue de Béatrice le cœur se mit à lui battre impétueusement, ce que Dante développe et explique en ces termes : « ... *L'esprit de la vie qui réside dans la voûte la plus secrète du cœur commença à trembler avec tant de force que le mouvement s'en fit ressentir dans mes plus petites veines, et, tremblant, il dit ces paroles : Ecce deus fortior me, qui veniens dominabitur me. Voici ce dieu plus tort que moi, il va me dominer. Alors, l'esprit animal, qui se tient dans la haute voûte où tous les esprits sensitifs vont porter leur perception, commença à s'étonner beaucoup et, s'adressant particulièrement aux esprits de la vue, dit ces paroles : Apparuit jam beatitudo nostra. Notre béatitude est apparue...* » Il faut relire toute cette pénétrante et poétique analyse qui est d'un âge où les sophismes paresseux de l'Allemagne et de la juiverie n'avaient pas imposé à l'Occident européen une ridicule philosophie de l'inconscient. Ce qui était inconscient, on le portait à la conscience. Ce qui échappait aux premières prises de la raison, une raison plus subtile l'arrachait à la nuit.

Cette explication des fortes presciences d'un cœur amoureux, telle que Dante nous la donne, peut s'appliquer aux transports instinctifs d'une âme obéissante devant l'autorité qu'elle juge lui convenir : un jugement rapide lui donne à concevoir qu'il lui sera bon de servir cette force conçue comme utile et bienfaisante, dont l'ordre lui présage protection, justice ou victoire. Elle y goûte l'amorce d'un bien mystérieux. A quel signe le connaît-elle ? C'est la grande difficulté. Certains chefs militaires se font obéir par le génie, d'autres par la bravoure, d'autres par une sorte de foi mystique. Les dons extérieurs et brillants d'un Condé y peuvent ajouter la magie de l'exemple, mais des généraux portés en litière ont rayonné le même prestige.

Henry. Fouquier, qui fut des *Mille*, aimait à raconter que Garibaldi vieillissant fanatisait ses bandes en leur disant à demi voix, du fond de sa voiture où les rhumatismes le confinaient, un simple : « Messieurs, en avant ! » Tant de passions d'espérance et de confiance dorment dans l'âme humaine ! Il suffit de peu pour les en faire surgir, mais ce rien est indispensable, et nulle convention, nul arrangement, nul artifice de volonté ne tient lieu du premier don naturel.

L'autorité est du même ordre que la vertu ou le génie ou la beauté.

Les plus savants rouages n'ont jamais remplacé l'autorité née...

Les Français du Xe siècle s'étaient rangés autour de la race qui, depuis cent années et plus, les avait toujours défendus efficacement. D'où venait cette race, de quel ciel était-elle tombée sur le pays ? Saxons immigrés ou seigneurs paysans autochtones ou même descendants des bourgeois parisiens, l'érudition ne cesse d'en discuter. On ne discute pas l'autorité acquise peu à peu par leur puissance heureuse ni le bienfait de leur dynastie ni son honneur constant.

Elle exprime depuis des siècles un pouvoir de protection et de relèvement, elle figure tout ce que le coeur et l'esprit des hommes, isolés ou réunis, attend, espère et croit d'une autorité véritable.

La vraie autorité est sage naturellement ; une autorité insensée n'est point concevable. Vidée d'autorité ne signifie, en effet, point seulement le pouvoir et le grand pouvoir exercés par un homme ou par un groupe d'hommes, mais de plus il enferme la connaissance de l'objet sur lequel s'exerce et s'applique ce pouvoir. Plus l'autorité croît, plus cette connaissance elle même se développe. Plus l'autorité est parfaite, plus elle suppose la clarté et l'exactitude de cette connaissance, et plus elle s'y proportionne.

L'autorité ne serait pas une nécessité politique éternelle si, parallèlement à cet instinct directeur, qui constitue le fond de l'âme des chefs, il n'existait dans l'âme des sujets et des citoyens un instinct d'obéissance, *esprit de suite*, disait Richelieu, qui est l'expression vivante du plus grand intérêt des foules : être gouvernées et bien gouvernées, dans un bon sens, avec fermeté.

Les conditions de l'autorité vraie : L'éducation des chefs

Le développement de ce qu'on appelle la civilisation moderne tend à donner aux forces matérielles un avantage croissant sur les forces morales.

Si l'on se fie à elle pour réaliser la justice sociale ou radoucissement des moeurs, on se prépare des déceptions considérables ! Cette civilisation n'égalise ni les fortunes, ni les conditions : sa complexité ne cesse, au contraire, de creuser des différences entre les hommes. Elle n'affranchit pas : l'autorité de la science et de l'industrie tendrait plutôt à établir de nouvelles races d'esclaves. Enfin, loin d'apaiser et de concilier, ses nécessités sont d'une telle rigueur qu'elles semblent couper à angle droit, détruire ou renier tout ce qui est humain.

Ni le jeu de l'offre et de la demande qui constitua le capitalisme, ni le principe des nationalités qui a créé notre paix armée, ni la guerre de classes, par laquelle les masses insurgées répondent au capitalisme affameur, ne sauraient répandre dans le monde moderne une atmosphère de bergerie. Nous en serions plutôt repoussés chez les loups insociaux et contraints de vivre, par catégories de classes ou de races, selon la coutume des loups. Le vernis héréditaire des moeurs s'écaille peu à peu, les survivances des traditions générales s'effacent et les statistiques de la criminalité montrent ce qui en découle inévitablement.

Considérez les progrès de l'athlétisme (qui pourrait faire dans une société bien réglée une admirable école de discipline et d'élégance), la passion (d'ailleurs excellente en elle même) de l'emporter et de primer dans ces jeux violents, les instruments nouveaux créés par la science et ses applicateurs : cette multiplication des anciennes forces et ces nouveaux moyens mis au service d'énergies sans frein n'ont qu'à se donner cours : le moraliste, à mille signes, voit renaître la brutalité.

Quant au langage de nos contemporains, je parle des meilleurs, de ceux qui sont élevés, sinon bien élevés, hommes et femmes, c'est à l'onomatopée primitive qu'il revient, si nous « *laissons faire à la vie* », aux forces, aux destins.

En régime de brutalité, ce ne sont ni les chefs ni les ordres, ni même l'ordre, avec sa hiérarchie nécessaire qui font défaut. Les massacreurs de septembre avaient des chefs. Ce n'est pas d'ordres que manquèrent les fusilleurs du duc d'Enghien ou de Mgr Darboy. Il ne faut pas nous plaindre de notre temps à cet égard.

Les différences de classes sont plus marquées qu'il y a un demi siècle, l'arrogance et le despotisme des autorités seraient plutôt en voie de grandir. Ce qui manque, c'est, dans les esprits dirigeants, cette lumière qui est le signe de

leur droit de conduire. Les chefs subsistent et leur pouvoir augmente, mais ce sont des chefs barbares livrés aux impulsions de la passion ou de l'intérêt. Ils commandent, ils conduisent, car leurs troupes le veulent, mais ils commandent mal et conduisent de travers, faute d'avoir appris.

Ils sont donc, eux aussi, plus encore que ces masses prolétariennes pour lesquelles on simule un intérêt si vif, ils sont de véritables déshérités.

Le trésor intellectuel et moral dont il leur appartenait de recueillir l'héritage a été dédaigné et finalement s'est perdu. Ainsi en disposa l'esprit de la démocratie libérale qui a désorganisé le pays par en haut ; empruntant la voix du progrès, feignant de posséder les promesses du lendemain, il a fait abandonner le seul instrument de progrès, qui est la tradition, et la seule semence de l'avenir, qui est le passé.

L'histoire de la troisième République peut suffire à montrer l'inconvénient qu'il peut y avoir à livrer la législation, les armées, l'économie, la diplomatie, et toutes les formes de l'autorité et de l'influence à des esprits sans direction et sans culture, à des cœurs sans maîtrise et sans dignité.

L'histoire symétrique de l'Angleterre conservatrice, où tout ce qui gouverna et servit dans les hauts emplois avait subi la dure et longue préparation intellectuelle et morale des vieilles universités, à grand renfort de vers grecs et de discours latins, vérifie combien il est certain que le bonheur réel des peuples dépend du bon dressage de leurs conducteurs. L'épée du conquérant, le bâton du pionnier, même le crayon de l'homme de Bourse, toutes ces modalités de la force et de la ruse peuvent et doivent réaliser de grands biens à la condition d'avoir passé le temps nécessaire sous la férule de l'éducateur. Tout ce qu'on ôte à la férule n'est pas ôté à la férule ni à l'autorité qui la tient : cela est retranché à la masse entière du peuple ; c'est la nation et le genre humain qui sont les premiers dépouillés.

La diminution du commun avoir intellectuel et moral est une perte pour tout le monde : les petits y perdront autant que les grands.

Ils y perdront même beaucoup plus que les grands, car ce qui perfectionne, affine, élève les grands constitue, au profit des autres, la garantie la plus précieuse et souvent la seule, contre les abus du pouvoir auxquels exposent précisément les grandeurs. Certaines nuances de vertu et d'honneur, certains beaux accents persuasifs de la voix qui commande sont les fruits directs de la seule éducation.

Il en est de cela comme de la religion.

Celui qui a dit qu'il fallait une religion pour le peuple a dit une épaisse sottise. Il faut une religion, il faut une éducation, il faut un jeu de freins puissants pour les meneurs du peuple, pour ses conseillers, pour ses chefs, en raison même du rôle de direction et de refrènement qu'ils sont appelés à tenir auprès de lui : si les fureurs de la bête humaine sont à craindre pour tous, il convient de les redouter à proportion que la bête jouira de pouvoirs plus forts et pourra ravager un champ d'action plus étendu.

Toute liberté n'est point convenable en tout État ; chaque État dépend de ses antécédents historiques et de sa configuration géographique, comme chaque homme de ses ancêtres et de son pays. Dépendances salutaires et tutélaires, puisqu'elles ont donné la vie, la soutiennent et la conservent, et que qui s'y dérobe meurt. La liberté varie avec les temps et avec les lieux, mais il n'y a point d'État qui puisse durer sans une autorité souveraine.

Si donc l'on veut parler avec exactitude, ce n'est point la liberté qui est générale, nécessaire, de droit oecuménique, primitif et humain ; c'est l'autorité.

Exercice de l'autorité : le Pouvoir

La propriété du pouvoir ressemble aux autres propriétés, elle résulte du travail, du travail fait, « bien fait ». La force toute nue peut s'appliquer au bien et au mal à la construction et à la destruction. Quand elle a fait le bien, quand elle a construit, elle en a le mérite, elle en a le prestige et la gloire, elle en voit naître aussi ce produit qui s'appelle l'autorité.

La carence du pouvoir ressemble à la vacance d'un champ. Le prend qui veut, le tient qui peut.

Lorsque le pouvoir est vacant, c'est, comme disait Jeanne d'Arc, grand pitié sur le royaume ! Et c'est grande misère. Prendre le pouvoir en ce cas, quand on en a la force, C'est tout simplement un acte de charité ou d'humanité. Un peuple a besoin de chef comme un homme de pain. Non seulement, en telle hypothèse, se rétablit le droit du premier occupant, mais il y a devoir rigoureux, obligation stricte, pour celui qui peut occuper. Quand les citoyens sont menacés par l'ennemi, il faut les commander si l'on peut le faire. Quand le désordre est dans la rue, il faut y ramener de l'ordre si l'on en a les moyens.

Le pouvoir n'est pas une idée, c'est un fait, et l'on croit à ce fait quand il se fait sentir, toute la critique du monde ne peut rien contre la force d'un conquérant.

La plupart des moralistes, qui sont des esprits confus, ont jugé que le pouvoir corrompait le cœur de l'homme. Quand le pouvoir est élevé et qu'il dure, quand il dure un peu, l'effet est tout contraire, l'apprentissage des responsabilités se fait et leur expérience perfectionne au lieu de gêner.

La liberté

La liberté n'est pas au commencement, mais à la fin. Elle n'est pas à la racine, mais aux fleurs et aux fruits de la nature humaine ou pour mieux dire de la vertu humaine. On est plus libre à proportion qu'on est meilleur. Il faut le devenir. Nos hommes ont cru s'attribuer le prix de l'effort par une Déclaration de leurs droits fameuse, en affichant dans leurs mairies et leurs écoles, dans leurs ministères et leurs églises que ce prix s'acquiert sans effort. Mais afficher partout que chacun naît millionnaire vaudrait-il à chacun ombre de million ?

Direz vous que c'est un droit à la liberté ? Le droit au million ne serait pas plus vain.

La liberté, principe métaphysique, est une chose : les libertés en sont une autre. La volonté du peuple, somme, des volontés individuelles, est une chose ; la volonté générale, expression de l'intérêt général d'une nation, d'une race, d'un pays, est une autre chose, toute différente.

La liberté du fou s'appelle folie, celle du sot, sottise, celle du bandit, banditisme, celle du traître, trahison, et ainsi de suite. Dire que les libertés se limitent les unes les autres est tout à fait juste de l'état sauvage ou de l'état d'anarchie : cela signifie simplement que les forts oppriment ou exploitent les faibles tant que les faibles ne se révoltent pas contre les forts et que les victimes éventuelles n'ont pas trouvé un procédé sûr pour canarder et mitrailler à volonté leurs bourreaux. La liberté conçue comme régime ou comme principe, c'est un chaos, généralement douloureux.

Les citoyens qui ont un peu réfléchi ne se laissent donc pas intimider par des effets de mots. Ils définissent la liberté un pouvoir ou une force, force ou pouvoir qui vaut ce que valent ses sujets et son objet. Le ridicule éternel du XVIIIe siècle et du XIXe consiste à prendre la liberté pour une règle ou pour un but quand ce n'est qu'un moyen ou une matière.

La liberté vit dans peu d'hommes.

Qui dit liberté réelle dit autorité. La liberté de tester crée l'autorité du chef de famille. La liberté communale ou provinciale crée le pouvoir réel des autorités sociales qui vivent et résident sur place. La liberté religieuse reconnaît l'autorité des lois spirituelles et de la hiérarchie interne d'une religion. La liberté syndicale et professionnelle consacre l'autorité des disciplines et des règlements à l'intérieur des corporations et compagnies de métier.

Ce sont là des fait observables.

Si, pourtant, au lieu d'observer on rentre en soi pour réfléchir, on s'aperçoit que la nature même de la liberté positive celle qui n'est pas conçue par rapport à un obstacle à surmonter, celle qui s'exerce et qui vit de source profonde, la liberté, c'est la puissance.

Sociale, elle s'exerce dans la société et elle a pour point d'application non pas le marbre comme le pouvoir d'un sculpteur, ni la machine, comme le pouvoir d'un mécanicien, mais les hommes engagés avec nous dans la vie sociale.

Qu'est ce donc qu'une liberté ? Un pouvoir.

Celui qui ne peut rien du tout n'est pas libre du tout. Celui qui peut médiocrement est médiocrement libre. Celui qui peut infiniment est aussi libre infiniment. Une des formes du pouvoir, c'est la richesse. Une autre de ces formes, c'est l'influence, c'est la force physique, c'est la force intellectuelle et morale. Sur quoi s'exercent diversement ces pouvoirs divers ? Sur des hommes. Et ce pouvoir, à qui appartient il ? A des hommes. Quand une humaine liberté se trouve au plus haut point et qu'elle a rencontré d'humains objets auxquels s'appliquer et s'imposer, quel nom prend elle ? Autorité. Une autorité n'est donc qu'une liberté arrivée à sa perfection.

Loin que l'idée d'autorité contredise l'idée de liberté, elle en est au contraire l'achèvement et le complément. La liberté d'un père de famille est une autorité. La liberté d'une confession religieuse est une autorité. Ce sont encore des autorités que la liberté d'une association, la liberté d'une commune, d'une province déterminées.

Quand on veut que l'État respecte dans l'ordre économique l'initiative privée, on demande, au fond, qu'il respecte ce que Le Play nommait d'un si beau mot : les autorités sociales. Toutes les libertés réelles, définies et pratiques, sont des autorités. La liberté opposée à l'autorité ; la liberté qui consiste à n'être point *agiri* par les autres, mais aussi à ne point les *agiri*, cette liberté neutre n'est pas conciliable avec la nature ni avec l'ordre de la vie.

Le droit et la loi

J'ai toujours cru que le privilège des droits représentait aussi le privilège des devoirs.

L'expérience de la nature des choses établit que le domaine du droit commun est fort restreint et qu'il y a, tout au contraire, une multitude de droits privés. Chaque groupe d'hommes, qui a sa vie particulière, mérite un traitement particulier. Qui se « privilégie » veut être traité conformément à son privilège, et quand ce vœu n'est pas exaucé, le sujet souffre, tout d'abord dans le corps dont il fait partie et secondement en lui-même, par suite de la déconsidération et du relâchement qui, de toute nécessité, atteint ce corps.

Le droit, pour s'imposer et même pour subsister, a besoin qu'on le fasse valoir, qu'on le soutienne et qu'on le publie. Il suppose l'activité ou s'évanouit, peu à peu, dans le sang et les cendres des hommes massacrés et des édifices incendiés, puis dans le froid sublime de ces espaces vides où va s'éteindre l'éclat de voix du plus véhément des rhéteurs.

C'est ce que les rhéteurs ne comprendront jamais. Ils passent leur vie à personnifier « le droit ». Mais les hommes d'action et les hommes d'analyse se demandent ce que peut être cette personne sans sujet, ce droit sans substrat vivant : à leur tour de ne pas comprendre l'antithèse qui traîne partout, ce droit qu'on oppose à la force, cette force dont on veut faire l'opposé du droit ! Autant mettre en opposition le triangle et la couleur. Il y a des triangles colorés, il peut y avoir des couleurs étendues en surfaces triangulaires. Je ne conçois pas un droit qui serait abstrait, qui serait séparé d'une personne morale ou matérielle en qui il existe, et c'est à dire d'une force.

Il y a la force, plus ou moins forte, qui a droit ; il y a la force plus ou moins forte qui a tort ; mais l'être de raison qui, sans aucune force, serait le droit ou aurait le droit, c'est ce que je ne puis concevoir.

Le droit, qui a besoin de la force pour être reconnu, en a besoin encore pour être.

La déduction juridique part des principes du Juste et de l'Injuste, ses notions premières représentent déjà la deuxième ou la troisième puissance d'une haute abstraction, et ses définitions si vastes sont nécessairement flottantes quand il s'agit d'en adapter la généralité à la vie pratique : entre la multitude des faits particuliers souvent très divers, et qui parfois se contrarient, l'esprit est à peu, près fatalement induit à perdre de vue les raisons impersonnelles d'arrêter son choix ou même de conduire son attention ; c'est alors qu'à défaut des raisons impersonnelles, apparaissent les autres : le motif personnel surgit, actif et vigilant, et l'idée du droit ne reste plus éclairée et guidée que par l'idée du moi, de ce moi qui n'est pas sans droits, mais qui prétend les avoir tous et qui gouverne instinctivement les démarches de la pensée vers son intérêt seul, parfois compris dans un sens tyrannique, mais toujours, à quelque degré, insoucieux du bon ordre, inconsciemment favorable à quelque anarchie.

Me préservent les cieux de dire que le Droit mène à l'anarchie, lui qui veut au contraire la régler et la pacifier ! Mais il est né guerrier. A mon avis, la préférence donnée à la méthode juridique sur la méthode empirique doit convenir aux sociétés florissantes, fortement assises sur des principes qui éclatent de toute part et Sont obéis de chacun.

Séparez l'homme de sa famille, de sa nation, de son métier, dites lui qu'il est roi, dites lui qui est Dieu, et enivrez le de l'idée de Justice, vous verrez de quel cœur il comptera les torts qui lui seront faits et quelles pourront être ses indulgences pour les torts qu'il lui arrivera de faire à autrui ! Ce juge est trop partie, une partie trop intéressée et trop passionnée pour qu'il soit raisonnable de lui déférer théoriquement tout litige. Celui qui se reconnaît tous les droits commence par imposer au monde entier tous les devoirs, sans oublier les sanctions qui correspondront à tout manquement.

Là est la vraie folie de l'individualisme révolutionnaire, qu'il soit politique, social ou moral. Il est impossible qu'un animal aussi sensible, aussi triste, aussi vulnérable que l'homme, une fois placé sur l'autel intérieur que lui érige la dogmatique libérale, ne se croie pas, neuf fois sur dix, le créancier de ses semblables et de l'univers, au lieu que le plus misérable est au contraire leur débiteur à l'infini !

Cette illusion de la créance sur la société ne peut être qu'encouragée par l'absurde métaphysique des Droits.

Précisions sur la nature de la loi

D'après une vénérable maxime, la loi se fait par l'opération du souverain (*constitutione regis*), par l'acceptation du sujet (*consensu populi*). Sans doute nos juristes traduisent mal ces mots. Es se figurent que *consensu* veut dire consentement exprès, ratification explicite, approbation formelle plus ou moins votée ou écrite.

Historiquement, politiquement, le génie humain est plus libre et plus expéditif ; son action s'embarrasse de moins de formalités et de paroles. Par *consensus*, il faut entendre l'adhésion de fait, tantôt bruyante comme l'acclamation qui suivait le sacre des rois, tantôt simple murmure approbatif dont Homère fait suivre la parole des chefs. ΕΡΕΥΘΗ ΜΙΣΑΝ ΑΧΑΙΟΙ. Mais, dans l'immense majorité des cas, dans le cas dont on ne fait pas des historiettes, l'adhésion

consiste dans le fait de n'élever aucune contradiction importante, de comprendre, d'exécuter.

Aller dire : « Monsieur le Sujet, voici une loi qui vous obligera. La voulez vous bien ? Êtes vous sûr de la vouloir. ? Il nous faut votre signature », c'est proprement vouloir lui inspirer de dire « non », de discutaitiller à l'infini pour ne pas marcher. La haine du nouveau et l'esprit de contradiction sont assez forts dans l'homme pour qu'on ne mette pas le salut public à leur merci.

Mais il reste vrai que la loi doit être faite pour être obéie facilement. Une loi doit être acceptable. La loi n'est pas la loi lorsque son énoncé suffit pour provoquer les gens à l'enfreindre. Elle veut un *assentiment*, naturel, et prompt.

Le parti qui attaque une loi dont nul ne prend la défense peut avoir tort ou avoir raison, ce n'est pas la question : l'auteur d'une telle loi n'en aura pas moins commis la faute politique de ne pas attendre des conjonctures meilleures et des dispositions plus favorables de l'esprit public. Sa loi n'est qu'un décret d'état de siège qu'il devra soutenir les armes à la main, sans qu'il ait le droit de se plaindre ou de s'étonner.

L'esprit des lois modernes s'est éloigné de l'esprit des lois qui régissent les faits de la vie réelle, et ces faits réels, ne pouvant pas avoir souci du chiffon de papier qui les dénature ou de l'araignée qui tisse sa toile dans le cerveau législatif, ont continué à se développer suivant les poids, les mesures et les nombres dont ils sont composés.

On dit : « Mais le fait peut être le crime ! le fait peut être la monstruosité ! le fait peut être l'erreur ! »

Assurément : la politique et la morale réalistes ne donnent pas les faits nus et crus pour les types et les modèles de la vie. Mais elles recommandent deux points :

D'abord considérer les lois selon lesquelles les faits réels sont enchaînés, car si les faits peuvent être vicieux ou criminels, les lois du vice et du crime ne le sont pas ; l'ordre des causes et des effets qui préside aux réalités même mauvaises n'est pas mauvais le moins du monde, il est même excellent à connaître et à calculer, connaissance et calcul qui seuls permettent l'action.

Second point, l'action n'a chance d'être sérieuse et utile qu'à la condition de viser un but défini et juste. Il ne suffit pas d'avoir un « idéal » en tête ni de se faire une idée quelconque du « droit » et du « devoir » : ce moralisme, ce jurisme, cet idéalisme doivent être conformes à la vérité idéale, morale et juridique. En d'autres termes, il faut d'abord avoir raison.

Une idée fausse est une idée fausse. La vouloir imposer au monde sous prétexte que le monde doit être gouverné par les idées est une prétention absurde dont l'application sera forcément criminelle ou funeste. Les idées ne sont pas égales entre elles. Tous les droits prétendus ne sont pas valables. Et toutes les manières de régler les moeurs ne sont pas dignes de respect. L'erreur moderne vient de cette assimilation brutale des systèmes contraires rêvés par le cerveau humain. C'est une erreur commode, assurément, pour les orateurs et pour les plaideurs. Elle autorise ceux ci à soutenir toutes les causes. Elle permet à ceux là de contenter tous les auditoires. Mais les peuples qui s'y confient le paient.

La propriété

La propriété est la sauvegarde naturelle de l'homme, animal industrieux plus encore que raisonnable, à qui ses besoins, sa faiblesse, le mécontentement qu'il apporte dès son berceau font un étroit devoir de transformer ce qui l'environne. Pascal a tort de se moquer de ces pauvres enfants qui disent : ce coin est à moi.

On ne dirait pas moi, si l'on ne disait mien. Sans propriété, l'homme est un condamné à mort.

Posséder, c'est commander, c'est disposer de soi, C'est pouvoir résister aux autres, c'est exercer une influence ne serait ce que par réaction.

La propriété affranchit l'existence et confère une autorité au moins sur les biens de la terre et les fruits du travail.

L'hérédité

La nature procède le plus communément par imitation et répétition : mais elle a aussi ses innovations, ses caprices, ses initiatives. Dans ce cas elle agit avec une extrême vigueur.

Lorsqu'il lui plaît de faire naître un homme de guerre chez de paisibles magistrats, ou un marin sur une souche de vigneron, la vocation nouvelle est marquée assez fortement, elle est servie par une volonté assez ferme pour que toutes les résistances soient brisées. Mais ces résistances, ces difficultés, ont du bon. Ces épreuves sont des examens naturels, laissant passer les forts prédestinés, mais rejetant les autres dans la condition héréditaire qui leur est la plus convenable, car elle leur assure la défense et l'abri.

Comme moyen d'action vers un avenir, l'hérédité est le plus droit et le plus simple de tous.

Son utilité générale résulte du destin du producteur doué de raison, qui se reproduit avant de mourir.

La vie humaine serait indignement courte si la nature n'avait fourni aux sociétés une procédure qui transmette les fruits des travaux par le sang.

La flamme impersonnelle dont l'homme a le dépôt ne fait que le traverser pour courir à d'autres, mais délègue aux enfants qu'il procrée un pouvoir sur les biens qu'il a procrétés comme eux et très souvent pour eux. La postérité inerte qui sort de ses mains sera vivifiée par sa postérité vivante.

Quand ses grands fils commencent à féconder son héritage, tout travailleur un peu amoureux de son oeuvre sent avec vérité qu'il va vaincre deux fois la mort. Le pouvoir de léguer son reste donne à l'activité d'une vie bien remplie le plus haut laurier naturel.

Notons que les sociétés chrétiennes du Moyen Âge, pénétrées du sentiment surnaturel de la vie future, se sont toujours montrées extrêmement sensibles à la récompense terrestre du père dans le fils. Elles ont chanté, de toute leur âme, l'*Abraham et semini ejus in secula*.

Nos diverses races royales ou impériales sortent de nations ardemment convaincues de la réalité du royaume des cieux : comment des peuples moins croyants donneraient ils moins d'attention au voeu charnel de la durée héréditaire ? Elle est leur unique défense contre le temps : ils n'ont que cette ancre à jeter sur l'abîme de l'avenir. A la rigueur, les ambitions héréditaires auraient pu s'affaiblir par un brusque essor des espérances célestes ; l'inverse se comprendrait il ?

On peut raisonner ainsi :

Si quelque Dieu caché dans le secret des coeurs ou planant sur l'abîme interplanétaire assiste, immobile et muet, ardent et tout puissant, au développement des efforts de l'humanité, c'est sa loi même qu'il vérifie dans les choses et les hommes ; il ne peut qu'en bénir l'effet multiplié.

Mais si les espaces sont vides et si le coeur humain n'est lui même assisté d'aucune « consolation interne », tous les bonheurs de l'être et tous les bienfaits de la vie en paraissent plus exposés à l'érosion du temps et aux coups de la mort, leur tradition, leur transmission semble donc plus précieuse dans l'immensité solitaire au perpétuel dénuement. Tout moyen de sauver ou de prolonger le tremblant effort personnel en devient plus sacré peut être ! La pensée menacée s'en attache plus fermement à la philosophie de l'ordre et à la connaissance des lois de sa préservation. Que cet ordre succombe, le croyant garde le refuge de la Cité divine : celui qui ne croit plus subit la catastrophe de tout ce que son rêve disputait à la mort.

Devoir de l'héritage

Pour justifier ce que le sens commun, et la coutume maintiennent avec force, ne parlons pas droit, mais devoir.

Devoir de léguer et de tester.

Devoir d'hériter.

Ceux qu'on appelle déshérités ou prolétaires s'entendent quelquefois prêcher que cela n'est pas juste à leur point de vue. Cela est juste et bienfaisant pour tout le monde.

Le bien qui se fixe dans une famille naturelle ou légale peut avoir des sources douteuses : il se rachète et se moralise par sa fixité, par le ferme bienfait qu'il établit autour de lui en régularisant les conditions de la vie, en distribuant le travail, en rassurant, en préparant un point d'appui solide aux générations à venir.

Il n'y a pas de différence entre le dommage causé à la nature par la mort d'un bel animal, suivie du retour de ses éléments à la poussière universelle, et la destruction d'une fortune quelconque à la mort de son créateur.

Il y a perte sèche pour la société comme pour la nature, contraintes de recommencer un long et pénible travail.

Les organisations sociales prospères sont celles qui empêchent ces réalités de se résoudre dans le néant et qui aident à les garder de mourir tout entières : ces pourvoyeuses de la vie, étant les ennemies nées de la destruction, ont fait de l'héritage une institution respectée, et du testament, on peut le dire, une espèce de sacrement.

La tradition

Tradition veut dire transmission.

La tradition rassemble les forces du sol et du sang. On la conserve même en quittant son pays, comme une éternelle tentation d'y faire retour.

La vraie tradition est *critique*, et faute de ces distinctions, le passé ne sert plus de rien, ses réussites cessant d'être des exemples, ses revers d'être des leçons.

Dans toute tradition comme dans tout héritage, un être raisonnable fait et doit faire la défalcation du passif.

La tradition n'est pas l'inertie, son contraire ; l'hérédité n'est pas le népotisme, sa contrefaçon.

Toutes les traditions ont eu un commencement et les sentiments de fidélité monarchique, s'ils remontent très haut, ne remontent point indéfiniment : ce qui a commencé peut se recommencer ; ce qui eut un point de départ peut en retrouver un second.

L'opposition de la raison et de la tradition, cela vaut l'antithèse de la réalité et de l'idée ou de l'art de la nature, et cela peut s'assimiler à l'opposition du vinaigre et de l'huile, du doux et de l'amer, du fluide et du ferme, dans une cosmogonie de peuples enfants.